Le Mensuel

Bulletin d'informations de LA CRÈCHE

n° 142 - Janvier 2014



www.ville-lacreche.fr



À ne pas manquer

► CINÉMA

Samedi 18 Janvier *à 18h*
Dimanche 19 Janvier *à 14h30*
à Clouzot



► MARCHÉ EN FÊTE

Dimanche 26 Janvier 2014
aux Halles
" AU ROYAUME DU COUSCOUS"



" Edito *strictement informatif et neutre* "

Nous sommes en 2014, année importante pour les collectivités locales et en particulier pour notre commune. Bien sûr, les élections municipales seront le temps fort avec une campagne qui doit permettre à chacun de réfléchir sur sa vie de tous les jours et de s'exprimer, démocratie oblige. En attendant, depuis le 1er janvier, la vie locale est marquée par la création d'une communauté à 19 communes et 30 000 habitants que nous avons décrite dans le dernier « Fil de l'eau ». Là aussi, beaucoup d'espoir sont entre les mains des futurs élus. A nous, citoyens et élus, d'acquérir une vision intercommunale au cours du prochain mandat.

Se moquant de la politique, janvier, seuil de l'hiver, fait souffrir les cigales. Mais aujourd'hui, n'est pas fourmi qui veut. Alors la solidarité communale doit s'affirmer pour se chauffer, pour manger, pour se déplacer. Soyez attentifs à vos voisins et n'hésitez pas à nous prévenir. Il n'y a pas de honte à être aidé face aux difficultés.

Janvier, mois des bonnes résolutions, me permet de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, du Personnel communal, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour cette nouvelle année pleine de promesses.

Claude Busserolle, Maire

Orientations budgétaires

Outre un contexte national orientant les dotations de l'Etat à la baisse, l'année 2014 est marquée par la création de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre. Son impact financier sera faible, cette année, avec sans doute une fiscalité à la baisse.

Pour la commune, la progression des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA est inquiétante bien que le revenu moyen par foyer fiscal soit supérieur à la moyenne nationale. La pression fiscale reste modérée, 286 € par habitant, contre 444 € pour la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants. Le contexte financier est satisfaisant avec une capacité de désendettement de 5 ans et une capacité d'autofinancement de 18% (fin 2012).

Les tendances pour 2014 sont les suivantes :

En fonctionnement, côté recettes : **aucune augmentation des taux des taxes directes locales**, les bases évoluant elles de +0,9%. Augmentation de 1% des tarifs de la cantine, des locations de salles, de 2% pour les autres tarifs.

Côté dépenses : recherche d'économies encore et toujours pour contenir les hausses des charges générales à 3%, augmentation des charges de personnel à +5% pour faire face à nos obligations.

Actuellement, l'investissement 2014 « se limite » à la prolongation des opérations prévues comme la Maison des Services Sociaux, les démolitions, la voirie de Boisragon, les terrains du complexe sportif, le réseau intranet dans les écoles… Nous en reparlerons.

Rien de nouveau en attendant que vous vous prononciez aux élections municipales sur de nouvelles orientations pour 2020.

La vie Municipale



Conseil municipal du 17 décembre 2013 : quelques points de discussion

Complexe sportif

Arrêté du 25 novembre 2013 autorisant l'occupation temporaire des propriétés privées pour la réalisation du diagnostic archéologique.

Monsieur le Maire indique que par l'arrêté préfectoral n° 2013329-0003 du 25 novembre 2013, le personnel de l'INRAP est autorisé, sous réserve du droit des tiers :

– A pénétrer dans les propriétés privées constituant l'emprise du projet de construction d'un complexe sportif au lieu-dit « Les Grandes Coîtes » sur le territoire de la commune de La Crèche

– Ainsi qu'à les occuper temporairement pour effectuer les travaux en lien avec le diagnostic archéologique.

L'autorisation d'occupation est délivrée pour une durée de 12 mois.

Tarifs assainissement

Pour anticiper les modifications de tarif du service assainissement, service qui rejoindra sans doute la communauté de communes en 2015, le Conseil a décidé de limiter la hausse à la part fixe à + 3,85 €, soit une part fixe de 22 € par an. Le prix du m^3 reste inchangé à 1,43 €.

Pour un consommateur moyen utilisant 120 m^3, et compte tenu de la hausse de la TVA de 7 à 10 %, l'augmentation de la facture est contenue à 5%.



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Depuis 2009, un travail est mené afin que soit élaboré le Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels de la commune.

Enfin en 2012, le travail de rédaction a été entrepris avec l'aide du préventeur de la Communauté de Communes Arc-en-Sèvre et de l'assistant de prévention de la commune.

Des groupes de travail avaient été formés en fonction des missions à mener à bien. Au cours de ces derniers mois, ils ont dressé un inventaire des risques identifiés et procédé à leur évaluation.

Cet inventaire a permis l'élaboration d'un plan d'action visant l'amélioration des conditions de travail.

Ce point a été abordé en novembre lors de la dernière réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Le Conseil Municipal a validé le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Reste à le faire vivre.

Pour consulter les délibérations, les comptes-rendus ou les procès-verbaux des Conseils Municipaux : 05 49 25 50 54 ou

www.ville-lacreche.fr

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste "un nouvel élan pour La Crèche

<u>Conseil Municipal du 21 novembre 2013 – Communauté de communes du Haut Val de Sèvre : désignation des délégués pour la période précédant le renouvellement des conseils municipaux de mars 2014</u>

Il s'agissait d'élire les sept conseillers municipaux de la commune amenés à siéger au conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes jusqu'aux prochaines élections municipales et communautaires de Mars 2014. Car comme vous le savez, les délégués communautaires désignés jusqu'à présent par le conseil municipal en son sein seront désormais élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales permettant ainsi l'accès des instances communautaires aux minorités municipales. Ce mode d'élection, évoqué depuis une dizaine d'années, répond à la question de la légitimité démocratique de l'intercommunalité à la suite du transfert d'un nombre croissant de compétences des communes vers les structures intercommunales.

Nous avons donc invité le Maire, à l'instar de certains de ses collègues maires du Département, d'ouvrir trois des sept postes aux représentants des deux listes de la minorité municipale.

Cette proposition a été rejetée par le Maire dont l'unique argument a été de dire que « la démocratie démarre en 2014 ». Ce sont donc sept élus de la majorité municipale qui siègeront jusqu'au 30 mars prochain au conseil communautaire du Haut Val de Sèvre.

<u>Conseil Municipal du 17 décembre 2013 – Révision des tarifs de la redevance assainissement</u>

Les tarifs 2014 de la redevance assainissement seront les suivants :

- part fixe : 22 €
- part variable : 1.43 €/m3

Le prix du m3 d'eau assaini reste identique à 2013. La part fixe, quant à elle, subit une hausse de 21 % par rapport au tarif 2013 (18,15 €) qui lui-même avait été augmenté de 10 %. L'argumentaire du Maire est de se préparer d'ici à 2015 au transfert de la compétence assainissement vers la communauté de communes qui porterait, au titre de l'harmonisation des tarifs pratiqués, le prix de la part fixe à un montant estimé de 40 à 50 €.

Nous avons motivé notre abstention sur ce vote par la forte augmentation par rapport au tarif 2013. Quant au passage brutal de la part fixe à environ 50 € en 2015, nous avons suggéré que l'atteinte de ce nouveau tarif soit lissée sur plusieurs années.

Michel GIRARD, Patricia VARENNES, Christine MATHIS, Gwenaëlle SIMON, Annie JOSEPH

VOUS SOUHAITENT, AINSI QU'A TOUS VOS PROCHES, UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2014 !

N'oublions personne ni aucun village aucun quartier

Le dernier CM a vu se dérouler une vive algarade entre des élues de la majorité et moi-même. **<u>L'Objet</u>** : la page 6 du tout dernier N° du Fil de l'eau : N° 34 de Décembre 2013.

Depuis le début du mandat, les articles dédiés aux actions de la **Communauté de Communes** sur notre territoire *(malgré des petits dérapages que nous qualifions de péchés véniels)* y sont bien identifiés. Par exemple ce qui relève de la <u>zone économique Atlansèvre</u>, de la <u>bibliothèque</u>, de la <u>piscine</u>, du <u>centre de loisirs intercommunal</u> coloré implanté près de la Maison des associations de Champcornu, tous domaines qui sont de la compétence communautaire, et non de notre seule commune. Il n'y a donc pas lieu de se l'approprier, mais il est normal, pour votre information, que ces éléments paraissent dans le Fil de l'eau, s'ils sont bien différenciés.

En revanche, le dernier N° titre en page 6 : *OUVERTURE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE AUX GROIES PERRONS*, avec le même graphisme, même taille, même couleur que tous les autres articles communaux. Or ici, ce n'est pas une réalisation communale. Il faut bien lire l'article, en petits caractères pour découvrir que c'est une réalisation ...du **SMC.**

Tant pis pour le lecteur un peu pressé ! *Oh, ce n'est pas un péché mortel*, mais c'est ici un vrai dérapage.

Et une malhonnêteté intellectuelle ? ? Chacun jugera.

Du nouveau sur les travaux

Voirie

• *Avenue de la Gare*

La signalisation horizontale est terminée. Le mobilier urbain, barrières et potelets, seront installés courant janvier.

• *RD611, avenue de Paris*

Là aussi la signalisation horizontale est terminée.

Du mobilier urbain sera posé au cours du mois de janvier pour sécuriser les déplacements doux et délimiter le stationnement des véhicules.

• *Rue A.Charrier à Boisragon*

Après deux semaines de congé de fin d'année, l'enfouissement des réseaux se poursuit ; dès que possible, débuteront les travaux de voirie.

• *Déconstruction « Capitainerie - maison Boutet»*



Quelques retards administratifs (dossier amiante et arrêtés de circulation) ont perturbé l'avancement du chantier en fin d'année 2013. La déconstruction interne (cloisons, portes…) étant réalisée, l'entreprise s'attaque à la maçonnerie au cours du mois de janvier.

• *RD7 à Bougouin en relation avec la commune de Fressines*

Un Avant-Projet Sommaire (APS) a été étudié par une commission composée d'élus des deux communes. Quelques modifications ont été demandées. Après une présentation au Conseil Municipal de chaque commune, le projet sera présenté aux habitants de Bougouin au cours de la 1ère quinzaine de février 2014. Un courrier sera adressé à chaque famille dès que la date sera connue. (dossier à suivre).

Un point sur l'éclairage public

Deux contrôles, au mois de novembre 2013, effectués par un personnel du Service technique de la Mairie accompagné d'un élu, ont permis de constater que 40 lampes de notre réseau d'éclairage public ne fonctionnaient pas (4,03 % du réseau). Ce pourcentage n'est pas très élevé, mais ne donne pas satisfaction. Il permet de constater que :

Quelques points lumineux défectueux n'ont pas encore été signalés en Mairie

D'autres ne sont pas réparés dans les délais présentés par l'offre « Iris » de SEOLIS.

Ce contrat prévoit :

– **12 heures** dans le cas d'un **dépannage urgent** (chute d'élément du réseau sur le domaine public – mise hors tension)

– **3 jours** dans le cas d'un **dépannage prioritaire** (pannes de lanternes directement liées à la sécurité des personnes : passages piétons, arrêts de bus)

– **5 jours** dans le cas d'un **dépannage normal.**

Les retards constatés entraînent :

un mécontentement des administrés concernés

une surcharge de travail de suivi informatique des services techniques par l'augmentation du nombre de relances vers SEOLIS et de réponses aux réclamations des Créchois.

En décembre 2012, un courrier adressé à SEOLIS, faisant part du mécontentement des élus sur le fonctionnement de l'offre « IRIS » a fait réagir ponctuellement les dirigeants du Syndicat. Fin 2013, nous ne manquerons pas de leur adresser nos remarques et nos différents sur le fonctionnement et la gestion de l'offre « IRIS ».

Quelques Infos...

La Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'Etat simplifie vos démarches. A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

– Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures

– Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux Cartes Nationales d'Identité sécurisées pour les personnes mineures.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

http://www.interieur.gouv.fr/ - http://www.diplomatie.gouv.fr/

Collecte de bouchons plastique

La collecte des bouchons en plastique continue chez quelques commerçants et à la mairie. Ils sont ensuite triés par une douzaine de résidants et quelques membres du Club des Aînés à la maison de retraite, sous l'œil vigilent des animatrices.

Au cours du mois de décembre, 136 kg de bouchons ont été remis au représentant niortais de l'Association « Bouchons d'Amour », parrainée par Jean-Marie Bigard.

A la fin février 2014, les tonneaux de bouchons collectés dans le niortais, seront remis à l'entreprise belge qui les recycle. Quelques bras seront nécessaires pour aider au chargement ; nous recherchons des volontaires (Tél : 05 49 25 50 54) et devenons tous des « bigarchons collecteurs ». Encore merci

Carnet

NAISSANCES :

14 novembre : Louis Pétrault
24 novembre : Hugo Teixeira
29 novembre : Andréa Lacroix
6 décembre : Lou Proust
10 décembre : Lola Gentilhomme

DÉCÈS :

5 novembre : Lucienne Cantet
13 novembre : Marcelle Blanc
15 décembre : André Laprade

La vie créchoise



Rythmes scolaires : bilan et perspectives

Cette rentrée de septembre 2013 a été la rentrée de la mise place de la refondation de l'école et des rythmes scolaires au sein de chaque école de la commune.

Tout d'abord, la commune de La Crèche a reconduit les modalités qui existaient précédemment et qui correspondaient aux souhaits des partenaires :

– *Maintien des personnels (animateurs artistique et sportif) à disposition des enseignants.*
– *Maintien de la mise en place des AEL en direction des enfants et des familles.*
– *Gratuité des activités mises en place de 15h45 à 16h30 pour les enfants et les familles.*
– *Qualification des personnels intervenant de 15h45 à 16h30.*
– *Mise en place d'une restauration le mercredi.*

Ensuite la commune a défini le cadre général des conditions de mise en place de la nouvelle semaine scolaire, en particulier les activités de 15h45 à 16h30.

Dans chaque école, durant ce créneau horaire, deux activités sont possibles :

– **Les APC** *(activités pédagogiques complémentaires): les enseignants, deux fois par semaine (lors de cette première période) ont pris en groupes restreints, des élèves pour un accompagnement, pour une aide au travail personnel, ou pour une activité prévue par le projet d'école.*
– ***Les APE ou APS (activités péri-éducatives ou périscolaires) :** les autres intervenants (personnels de la commune, de la communauté de communes, personnels associatifs) ont pris sur les quatre jours de la semaine, les autres groupes afin de leur proposer des activités à dominante artistique, culturelle, ludique ou sportive.*

Voici quelques données factuelles permettant de faire un premier bilan :

Le nombre d'élèves inscrits aux APS : sur les 517 élèves accueillis dans nos quatre écoles, il a représenté en maternelle 93,7% de l'effectif et 92,3% pour l'ensemble des trois écoles primaires.

L'encadrement des APS : le nombre moyen d'élèves par groupe d'activité était de 13 en maternelle et de 17 en primaire. Les APS ont été encadrées par : le personnel municipal qualifié (agents du périscolaire), le personnel intercommunal (ATSEM), des membres d'association locale, des intervenants culturels et sportifs, des bénévoles et des parents.

La nature des APS : il s'est agi essentiellement d'activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques à travers des pratiques de jeux, d'activités manuelles, d'expression corporelle, de lecture de conte, d'éveil musical, de langue de signes…

Le bilan de cette première période :

L'organisation de la semaine scolaire et les différentes modalités, préparées avec l'ensemble des partenaires a permis un bon déroulement de l'ensemble des activités en dépit d'une rentrée perturbée par un problème sanitaire et l'absence inopinée de personnels en particulier à l'école maternelle.

Il s'agit d'un intérêt majeur déclinant les temps de l'enfant avec 2 priorités (la nouvelle organisation pédagogique et l'aménagement d'un temps de respiration autour d'activités diverses et variées).

Les discussions ont engendré une meilleure compréhension ; l'ensemble des partenaires ont bien mesuré les enjeux même si des résistances ou des incompréhensions peuvent subsister.

Les différentes évaluations faites au sein des conseils d'école, lors des réunions des intervenants, des référents de sites font apparaître une assez grande satisfaction des enseignants concernant la nouvelle organisation des neuf demi-journées ainsi qu'un fonctionnement des APS, privilégiant le choix de 45 mn, plutôt positif.

Les perspectives :

Il reste bien sûr des améliorations à apporter concernant notamment le partage des locaux, le recrutement et la formation des personnels, la prise en compte spécifique des enfants de maternelle, l'information en direction des familles.

Ces remarques ont été d'ailleurs reprises au niveau départemental lors d'une réunion Préfecture-Inspection Académique à La Crèche le 15-11-2013, et d'une réunion de Pays à Saint-Maixent le 26-11-2013 ainsi qu'au niveau national lors du Congrès des Maires le 21-11-2013.

Un document présentant les nouveaux aménagements pour la deuxième période vient d'être remis aux familles.

Par ailleurs la préparation d'un Projet Educatif Territorial permettra de renforcer les liens établis entre les différents partenaires.

Ça s'est passé au RAMi

Portes ouvertes : Le Relais Assistantes Maternelles intercommunal (RAMi) de La Crèche a ouvert ses portes au public samedi 23 novembre de 10h à 12h à la salle rue du Bourdet (derrière la poste) dans le cadre de la 9ème journée nationale des assistantes maternelles sur le thème « les débuts des petits : le rôle de l'assistante maternelle ».



Les assistantes maternelles du Haut Val de Sèvre ont pu exposer les panneaux qu'elles ont réalisés avec soin sur les thèmes de l'accueil et l'adaptation sur le territoire du RAMi, le sommeil et l'alimentation et la propreté.

Cette matinée riche en échange et en partage a permis à ces professionnelles de transmettre leur goût du métier et de le valoriser auprès de parents et d'élus.



Au mois d'octobre, les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, ont visité une boulangerie, fabriqué du pain et assisté à la cuisson.

Le 17 octobre, ils ont visité le jardin du coteau de Breloux

Avec le SMC, j'agis, je trie, je réduis



Déchetterie et Taxe d'Ordures ménagères

Votre carte d'accès à la déchetterie vous permet d'y entrer 25 fois par an sans formalité (95% des visiteurs), 25 accès supplémentaires gratuits vous seront accordés sur demande (4% des visiteurs), si ces 50 visites vous sont encore insuffisantes (1% des visiteurs) vos entrées supplémentaires vous seront facturées au prix fixé pour les professionnels.

La borne d'accès vous indique à chacun de vos passages, le nombre de visites restant sur votre carte.

Les Bornes d'Apport Volontaire disposées à l'entrée de l'ancienne déchetterie ont été enlevées. Par conséquent tout dépôt de quelque nature qu'il soit devant l'entrée de cette ancienne déchetterie est interdit et devient un dépôt sauvage verbalisable.

Le taux de Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) passe de 7% à 10% et le traitement par le SMITED à Champdeniers augmente de **2 €** la tonne, mais ces augmentations de taxe et de traitement des déchets sont compensées par les frais de gestion qui diminuent et permettent au SMC de maintenir le tarif de ramassage des ordures ménagères.

Il n'y aura donc pas d'augmentation de tarif en 2014.

Les emballages en verre se recyclent à l'infini !

Le verre est le doyen des matériaux triés.

En 2013, les habitants du Syndicat Mixte à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine ont chacun trié **32 kg** d'emballages en verre soit l'équivalent de 4 848 485 bouteilles qui ont pu être recyclées, une performance néanmoins inférieure à la moyenne nationale en milieu rural (45kg/an/hab).

Le SMC compte encore trop d'emballages en verre dans les ordures ménagères.

3 bouteilles sur 10 ne sont pas recyclées.

Pour toujours mieux sensibiliser ses habitants à déposer les emballages en verre dans les points d'apport volontaire, le SMC met en place, dès 2014, plusieurs actions ciblées :

– Campagne de lavage des bornes à verre

– Mise à jour de la signalétique

– Ajout de bornes

Mais la réussite de cette campagne dépend de votre geste citoyen.

Dans le conteneur à verre, on dépose, **uniquement les emballages en verre : les bouteilles et flacons, pots et bocaux de conserve.**

La vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs…sont à jeter à la poubelle ou en déchetterie.

Localisation des conteneurs

Dès 2014, le nouveau site Internet du SMC permettra de visualiser la localisation des points d'apport volontaire, à proximité de chez vous. Rendez-vous sur **www.smc79.fr** **05 49 05 37 10 – accueil@smc79.fr**

Vente de la Recyclerie Tri d'Enfer

Samedi 11 janvier 2014

– de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Sur le site de la déchetterie aux Courolles, route de Parthenay à Saint-Maixent-l'Ecole.

Infos diverses

Association Intermédiaire du St-Maixentais

Un service pour répondre à vos besoins, une aide pour améliorer votre quotidien.

Pour le particulier, l'AISM met à votre disposition du personnel pour :

L'entretien de votre maison, le repassage, le nettoyage des vitres, la garde d'enfants de plus de 3 ans, l'entretien de votre jardin, l'évacuation déchets verts et encombrants, les travaux de bricolage, de peinture et de petite maçonnerie, l'aide au déménagement, la manutention.

Déduction d'impôt de 50% du montant de votre facture annuelle sur les missions de service à la personne, CESU (Chèque Emploi Service Universel) préfinancés acceptés, sous certaines conditions.

Pour les entreprises, associations, collectivités, artisans, commerçants, l'AISM propose du personnel pour :

Un accroissement d'activité, un remplacement de salarié, l'entretien des bureaux et espaces verts.

Tél : 05 49 05 77 55
Fax : 05 49 06 53 65

aism79@gmail.com

Appel à la population : Centenaire de la 1ère guerre mondiale

La commune de La Crèche participera aux commémorations du Centenaire de la 1ère guerre mondiale. Une réflexion est menée au niveau des élus pour la construction d'un projet.

Pour l'heure, nous sommes à la recherche de descendants des familles des « Poilus » morts pour la France en 1914 : Bodin Gédéon, Bonnet Félix, Brenet Gustave, Hurteau Edmond, Juchaud Albert, Magneron Paul, Moreau Henri, Papot Eugène, Poupard Emile, Uzuret Alexis, Valère Emile qui habitaient Breloux La Crèche et Pommier Henri, Naleau Pierre, Lebrault Jules, Valade Léon qui habitaient Chavagné.

Si vous êtes en possession de documents divers ou de photos les concernant, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec l'élu « Correspondant Défense » en Mairie (05 49 25 50 54)

Un nouveau service à La Crèche

Le Dr Radu Opran, chirurgien-dentiste, est installé 6 allée Simone Signoret à La Crèche.

Horaires : 9h-19h, du lundi au vendredi. - Tél : **05 49 06 46 17**

Agenda de la ville

Rendez-vous

Spectacle

« Paulo à travers champ »

Samedi 11 janvier
20h30 à l'Hélianthe

Organisé par le Hand Chauray-La Crèche

Réservations : 05 49 75 86 89
ou handeventchauraylacreche@gmail.com

Réunion

Assemblée Générale

13 Janvier *à 14h*
Champcornu

Organisé par le Club des Aînés Ruraux

Animation

Marché en Fête

Dimanche 26 janvier
aux Halles
« Au royaume du couscous »

Animation

Randonnée « la créchoise »

Dimanche 26 janvier

VTT / 25-37-45 km

MARCHE : 9-12-15 km

Organisation : ACTC

Inscriptions au départ de 7h30 à 9h30

Renseignements : Patrice Garcin : 05 49 25 51 78 - **patrice.garcin4@wanadoo.fr**

Odile Delezay : 05 49 25 56 98

Animation

Loto

Dimanche 2 février
à 14h30 à l'Hélianthe
Organisé par l'APE Boisragon
Ouverture des portes à 13h
Animation : Jean-Claude
Nombreux lots - Buffet - Buvette
Réservation : 05 49 05 55 93
ou 06 82 25 12 76

Animation

Repas du judo

Samedi 8 février
à 20h - Salle de Champcornu

Menu : velouté de châtaignes au foie gras, bœuf bourguignon aux cèpes, fromage, tarte.

Renseignements et réservations : judoclub-crechois.clubeo.com ou 06 17 71 04 49

Spectacle

Concert

Samedi 8 février
à 20h30 à l'Hélianthe
Les Doug's et Beer Tender

Organisé par la MPT

Rectificatif Agenda 2014 :

Culte, presbytère

57, avenue de Paris - Tél. 09 65 20 95 36

Infos associations

Les excellents résultats des patineurs créchois

Les patineurs crèchois ont porté haut et fort les couleurs de notre club lors de la première manche qualificative aux championnats de France Espoir Indoor Poussin Benjamins Minimes à Lourdes (65). Cette compétition rassemble les meilleurs patineurs de chaque catégorie de la zone Sud-Ouest comptant 4 ligues : Midi Pyrénées, Aquitaine, Languedoc Roussillon et Poitou-Charentes.

Camille Girard s'est bien défendu en minime et termine 11ème sur 16 au classement cumulé, ce qui le rend potentiellement qualifiable s'il se surpasse à la 2ème manche.

La poussine Mathilde Champagnac a dominé la compétition et termine 2ème en fond et 1ere en vitesse. Elle se retrouve donc à la 1ère place au classement cumulé.

Antoine Laurent, minime, arrive 7ème en fond et 3ème en vitesse. Il se retrouve aussi 3ème au classement cumulé.

Le roller créchois fait 5 podiums lors de cette première manche avec 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 en bronze.

La prochaine manche aura lieu en Janvier à Valence d'Agen et tous sont motivés pour prendre leur qualification aux championnats de France.


A gauche : Antoine Laurent


1ère place Mathilde Champagnac

Arc en Sèvre Communauté de Communes

Intercommunalité

Bibliothèque

Rue des Ecoles-79260 LA CRECHE- 05 49 05 36 09

Mail : biblio-lacreche@wanadoo.fr

	Après-midi
Mardi	15h - 18h30
Mercredi	14h - 18h30
Jeudi	15h - 18h30
Vendredi	15h - 18h30
Samedi	9h30-12h30

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes



Au rayon CD ne manquez pas l'album du groupe britannique folk Passenger ou celui électro-funk des niortais de Don't forget my breakfast (DFMB).

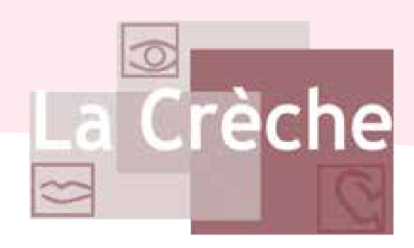
Côté BD, les plus jeunes se laisseront tenter par les dernières aventures d'Astérix ou des Légendaires et pour les plus grands, la suite d'Antarès ou de Couleur de peau Miel, entre autres, seront disponibles.

Du côté des romans pour adultes, n'hésitez pas à lire, vous aussi, le grand roman d'après-guerre de Pierre Lemaître ayant obtenu le prix Goncourt Au revoir là-haut ou bien celui de Claudie Gallay Une part du ciel.

Bien d'autres nouveautés seront disponibles encore dans votre bibliothèque !

Toute l'équipe des bibliothécaires vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014 et de belles lectures !

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog :
leblogdesbibs.over-blog.com



Le programme du cinéma

TARIFS

CINÉMA EN NUMÉRIQUE

Adultes 6.20 € - Enfants 3.90 €
Dimanche 3.90 € - Groupe : 2.45 €
Films Art et Essai : Gratuit pour les moins de 21 ans

Henri

Jeudi 9 janvier à 20h30
Dimanche 12 Janvier à 17h

Comédie dramatique (FR/BE) Durée : 1h47
Réalisé par Yolande Moreau
Avec Pippo Delbono, Miss Ming, Jackie Berroyer

Henri, la cinquantaine, d'origine italienne, tient avec sa femme Rita un petit restaurant près de Charleroi, « La Cantina ». Rita meurt subitement, laissant Henri désemparé. Leur fille Laetitia propose alors à Henri de se faire aider au restaurant par un « papillon blanc », comme on appelle les résidants d'un foyer d'handicapés mentaux proche de « La Cantina ». Rosette est de ceux-là. Elle est joyeuse, bienveillante et ne voit pas le mal. Son handicap est léger, elle est simplement un peu « décalée ». Elle rêve d'amour, de sexualité et de normalité.



GRATUIT pour les - de 21 ans !

Tel père, tel fils

Jeudi 16 janvier à 20h30

Drame (JAP) Durée : 2h01
Réalisé par Hirokazu Koreeda
Avec : Masaharu Fukuyama, Machiko Ono, Lily Franky

Ryoata, un architecte obsédé par la réussite professionnelle, forme avec sa jeune épouse et leur fils de 6 ans une famille idéale. Tous ses repères volent en éclats quand la maternité de l'hôpital où est né leur enfant leur apprend que deux nourrissons ont été échangés à la naissance : le garçon qu'il a élevé n'est pas le sien et leur fils biologique a grandi dans un milieu plus modeste…



GRATUIT pour les - de 21 ans !

La reine des neiges

Vendredi 10 janvier à 20h30 (3D)
Samedi 11 janvier à 20h30 (3D)
Dimanche 12 janvier à 14h30 (2D)

Film d'animation (USA) 1h42
Réalisé par Chris Buck, Jennifer Lee

Anna, une jeune fille aussi audacieuse qu'optimiste, se lance dans un incroyable voyage en compagnie de Kristoff, un montagnard expérimenté, et de son fidèle renne, Sven à la recherche de sa sœur, Elsa, la Reine des Neiges qui a plongé le royaume d'Arendelle dans un hiver éternel… En chemin, ils vont rencontrer de mystérieux trolls et un drôle de bonhomme de neige nommé Olaf, braver les conditions extrêmes des sommets escarpés et glacés, et affronter la magie qui les guette à chaque pas.



Le hobbit : la désolation de smaug

Vendredi 17 janvier à 20h30 (2D)
Samedi 18 janvier à 20h30 (3D)
Dimanche 19 janvier à 17h (3D)

Fantastique (USA) Durée : 2h41
Réalisé par : Peter Jackson
Avec : Martin Freeman, Richard Armitage, Ian McKellen

Les aventures de Bilbon Sacquet, paisible hobbit, qui sera entraîné, lui et une compagnie de Nains, par le magicien Gandalf pour récupérer le trésor détenu par le dragon Smaug. Au cours de ce périple, il mettra la main sur l'anneau de pouvoir que possédait Gollum...



*** VOST :** *Version originale sous-titrée.*



Le programme du cinéma

Belle et Sébastien

Samedi 18 janvier à 18h
Dimanche 19 janvier à 14h30

Familial (FR) Durée : 1h44
Réalisé par Nicolas Vanier
Avec : Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier



Ça se passe là-haut, dans les Alpes. Ça se passe là où la neige est immaculée, là où les chamois coursent les marmottes, là où les sommets tutoient les nuages. Ça se passe dans un village paisible jusqu'à l'arrivée des Allemands. C'est la rencontre d'un enfant solitaire et d'un chien sauvage. C'est l'histoire de Sébastien qui apprivoise Belle. C'est l'aventure d›une amitié indéfectible. C'est la vie de Belle et Sébastien...

Mandela : un long chemin vers la liberté

Vendredi 24 et Samedi 25 janvier à 20h30
Dimanche 26 janvier à 14h30

Réalisé par Justin Chadwick
Avec : Idris Elba, Naomie Harris, Tony Kgoroge

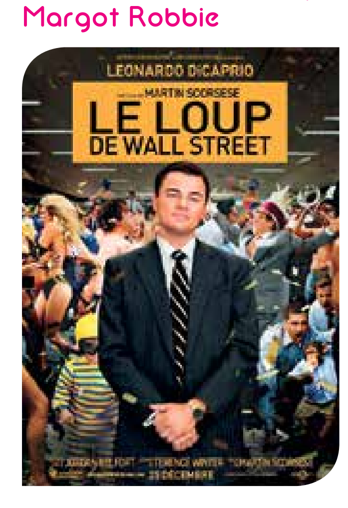
Né et élevé à la campagne, dans la famille royale des Thembus, Nelson Mandela gagne Johannesburg où il va ouvrir le premier cabinet d'avocats noirs et devenir un des leaders de l'ANC. À travers la clandestinité, la lutte armée, la prison, sa vie se confond plus que jamais avec son combat pour la liberté, lui conférant peu à peu une dimension mythique, faisant de lui l'homme clef pour sortir son pays, l'Afrique du Sud, de l'impasse où l'ont enfermé quarante ans d'apartheid. Il sera le premier Président de la République d'Afrique du Sud élu démocratiquement.



Le loup de wall street

Jeudi 30 janvier à 20h30
Samedi 1er février à 20h30
Dimanche 2 février à 17h

Biopic (USA) Durée : 2h59
Réalisé par Martin Scorsese
Avec Leonardo DiCaprio, Jonah Hill, Margot Robbie



L'argent. Le pouvoir. Les femmes. La drogue. Les tentations étaient là, à portée de main, et les autorités n'avaient aucune prise. Aux yeux de Jordan et de sa meute, la modestie était devenue complètement inutile. Trop n'était jamais assez…

Le manoir magique

Vendredi 31 janvier à 20h30 (3D)
Samedi 1er février à 18h (3D)
Dimanche 2 février à 14h30 (2D)



Film d'animation (BE) Durée : 1h25
Réalisé par Ben Stassen, Jérémie Degruson

Tonnerre, un jeune chat, a été abandonné par sa famille. Seul et perdu, il trouve refuge dans un mystérieux manoir appartenant à Lorenz, un magicien retraité. Très vite, Tonnerre se sent comme chez lui dans cette maison enchantée, remplie de petits personnages aussi étranges qu'amusants... Mais lorsque son hôte, Lorenz, est envoyé à l'hôpital, son neveu essaie par tous les moyens de vendre la maison sans que son oncle ne s'en aperçoive. C'est alors que Tonnerre a une idée des plus surprenantes : transformer leur manoir en maison hantée ! La résistance s'organise avec l'aide de ses petits compagnons.

A venir :
Les sept samouraïs,
Suzanne,
Lulu femme nue...

*** VOST :** *Version originale sous-titrée.*

LE MENSUEL – C. Busserolle – O. Proust – Mairie de La Crèche – Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic – Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) – 2590 ex. – n° 1285 – Décembre 2013 – Mairie, 99 avenue de Paris – Tél. : 05 49 25 50 54 – la.creche@wanadoo.fr
www.ville-lacreche.fr

